

La lettre de l'APCMA



LE MOT DU PRÉSIDENT

Un plan pour l'artisanat en 2013

L'année 2013 sera, chacun en convient, cruciale pour les entreprises. Inutile de rappeler le climat d'inquiétude ni l'accroissement du chômage ! Le recul de la consommation est, hélas, à leur mesure. De nombreuses entreprises artisanales sont en prise avec la perte d'activité et les problèmes de trésorerie. C'est la dure réalité.

C'est dans ce contexte que le gouvernement prépare un plan pour l'artisanat. Plus d'un million d'artisans attendent ces mesures ! Sauront-elles diminuer l'impact de la hausse de la TVA pour les entreprises du bâtiment et adapter les programmes de développement aux entreprises artisanales ? Le plan sera-t-il fondateur de relations de confiance et d'équité, basées sur la reconnaissance de la qualification artisanale ? C'est l'enjeu des discussions en cours.

Lors d'une soirée au Théâtre de Paris, les lauréats du prix Stars & Métiers ont fait vivre cet esprit de gagne indispensable pour réussir. Leur message est important car il contient à la fois la passion du métier, l'innovation, les difficultés et la persévérance, l'aventure humaine et l'équipe.

Fort de leur exemple, l'artisanat sera très présent dans la vie économique de notre pays en 2013 !

Alain Griset

SEMAINE NATIONALE DE L'ARTISANAT
« PAROLES D'ARTISANS »
Du 15 au 22 mars 2013



© FRANCIS MARCHAL/APCMA-BPCE

Sommaire

L'ARTISANAT PRODUCTEUR INDUSTRIEL, SOCLE DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE

■ L'APCMA a organisé les premières rencontres de l'artisanat producteur industriel le 27 novembre dernier. Pour soutenir ce secteur, oublié des politiques publiques industrielles, l'APCMA propose cinq leviers stratégiques.

TRIBUNE

■ Joël Fourny, président de la CMA 44 et de la FNAPEM.

BRÈVES EUROPÉENNES

■ Apprenti en Europe

IMPULSIONS ACTIONS

■ Les lauréats 2012 du prix Stars & Métiers à l'affiche.
■ L'artisanat des trois océans en Polynésie française.

AGIR
POUR
REUSSIR
www.artisanat.fr



Initiatives de l'économie 2012: la CMA 92 lauréate !

Les sept lauréats des Initiatives de l'économie, primés par un jury de cinquante journalistes de la presse économique, ont reçu leur trophée le 8 novembre au Conseil économique et social environnemental. À cette occasion, la CMA des Hauts-de-Seine a reçu le prix Métiers et Artisanat pour son initiative « Objectif Présence Web ». Ce dispositif à destination des chefs d'entreprise artisanale consiste à « accompagner le dirigeant dans la conception de son site Internet tout en lui permettant de bénéficier d'une aide financière ». Le prix Initiatives de l'Économie est organisé par Press & Vous.

L'Équipe de France des Métiers est constituée



Les Finales Nationales des Olympiades des Métiers se sont déroulées à Clermont-Ferrand du 21 au 24 novembre : 813 jeunes de moins de 23 ans ont concouru dans une cinquantaine de métiers pour gagner leur place en Équipe de France des Métiers et défendre les couleurs de la France lors de la compétition internationale qui se tiendra début juillet 2013 à Leipzig (Allemagne).

L'Artisanat à la rencontre des collégiens



En tournée du 12 novembre au 11 décembre 2012, les Artimobiles font découvrir les métiers de l'artisanat aux collégiens d'Île-de-France. Depuis 2006, année de création de ce dispositif, les Artimobiles ont visité 410 collèges au niveau national et touché 100 000 élèves de 3^e et de 4^e. Cette opération nationale, relayée sur le terrain par les chambres de métiers et de l'artisanat et les organisations professionnelles de l'artisanat, a pour vocation de sensibiliser les jeunes aux métiers de l'artisanat mais aussi de leur permettre de dialoguer directement avec des artisans et des spécialistes de la formation.



© FRANCOIS MARECHAL / APCMA-BPCE

La vitalité des entreprises artisanales productrices industrielles est essentielle au maintien voire au redressement de l'industrie française.

Le 27 novembre dernier, l'APCMA avec le concours de la FNAPEM organisait les premières rencontres de l'artisanat producteur industriel, en présence de Sylvia Pinel, ministre en charge de l'artisanat, et de Jean-Claude Vollot ancien médiateur des relations inter-industrielles. Rouage essentiel de secteurs de pointe comme l'aéronautique ou l'aérospatial, l'artisanat producteur industriel est mal connu. Aussi, la forte mobilisation des principaux acteurs du secteur, des chambres de métiers et de leurs élus, ainsi que la richesse des débats font de ces rencontres un « acte fondateur ».

Nombreux sont les secteurs clients des entreprises artisanales productrices industrielles. L'étude réalisée par l'Institut Supérieur des Métiers, dévoilée à l'occasion de ces rencontres, cite par ordre d'importance : la métallurgie, l'industrie automobile, l'industrie agroalimentaire, la construction, une partie des industries manufacturières, la fabrication de machines et d'équipement, la construction aéronautique. La multiplicité des donneurs d'ordres faisant appel aux entreprises artisanales est grande mais tous ont un même besoin : des pièces uniques, reposant sur des technologies très pointues et des savoir-faire d'une haute technicité, qu'une entreprise produisant en grande série ne peut réaliser. **Pourtant, alors qu'il est stratégique en**

termes de compétitivité, d'emploi et de développement local, l'artisanat producteur industriel est mal identifié et rencontre bien des freins à son développement.

Forces et faiblesses

Parmi les forces à mettre à l'actif de l'artisanat producteur industriel, il y a la grande diversité et la haute technicité des métiers mis en œuvre. Il y a aussi la capacité et le potentiel d'innovation que recèle ce secteur. Sur les 84 % des entreprises artisanales productrices industrielles qui interviennent en sous-traitance de spécialité, c'est-à-dire lorsque le donneur d'ordres ne dispose pas du savoir-faire nécessaire pour fabriquer un produit, 30 % de ces entreprises proposent un apport en conception/innovation :

Producteur industriel, se

conception et prototypage d'objets par exemple. Dotées de compétences uniques, remarquables par leur faculté d'adaptation et leur réactivité face aux besoins de leurs clients, ces entreprises connaissent malgré tout, pour partie d'entre elles, une situation tendue : faible visibilité sur les carnets de commande, volume de trésorerie relativement faible, relations majoritairement non contractualisées avec les donneurs d'ordres, accès difficile au financement de l'investissement, risque de pénurie de main-d'œuvre avec à terme des pertes de compétences.

Favoriser la compétitivité

Représentant 75 % des entreprises du secteur de la sous-traitance industrielle, **les entreprises artisanales productrices industrielles sont essentielles au maintien voire au redressement d'une industrie française.** Ancrées dans les territoires, situées à proximité de leur

clientèle, elles présentent un tissu dense d'entreprises non délocalisables et créatrices d'emplois. Alors pour soutenir ce secteur oublié des politiques publiques industrielles, l'APCMA propose cinq leviers stratégiques (lire notre encadré).

Lors de ces premières rencontres de l'artisanat producteur industriel, les CMA ont exprimé leur volonté de s'engager plus avant dans l'accompagnement des entreprises artisanales du secteur pour les aider à se structurer et gagner en crédibilité : recherche de financements, diversification des débouchés, mise en place de regroupements d'entreprises, orientation et formation des jeunes.

Parallèlement, l'APCMA et les CMA ont plaidé pour une adaptation des programmes de développement à la spécificité de ces entreprises. Leur vitalité est essentielle à la réindustrialisation dont la France a besoin.

Les cinq leviers stratégiques proposés par l'APCMA

- **Assainir en profondeur la relation clients/fournisseurs** par l'imposition de normes contraignantes et le développement d'une approche contractuelle et partenariale des relations commerciales à l'image de l'économie allemande.
- **Favoriser le développement commercial** en adaptant les missions de découvertes à l'étranger, en favorisant l'accès aux pôles de compétitivité ou encore en encourageant l'entraide industrielle.
- **Favoriser l'accès aux financements.** Les entreprises artisanales productrices industrielles ont besoin de ressources pour financer des investissements matériels coûteux et néanmoins indispensables pour rester performantes et concurrentielles. Besoin de ressources également pour financer l'investissement immatériel lié à la mise en place de nouveaux produits ou processus de fabrication, seulement 2 % des entreprises bénéficient du Crédit Impôt Recherche !
- **Améliorer l'image du secteur** pour remédier aux difficultés de recrutement qui touchent fortement les entreprises artisanales alors que les grands donneurs d'ordres attirent les jeunes diplômés formés par les petites entreprises, sans que celles-ci en retirent quelques compensations.
- **Créer un environnement administratif favorable à la croissance** des entreprises en simplifiant et stabilisant l'environnement administratif.



JOËL FOURNY

Président de la chambre de métiers et de l'artisanat de Loire-Atlantique et président de la Fédération nationale des artisans et petites entreprises de la Métallurgie (FNAPEM)

Quel bilan faites-vous de cette première rencontre ?

Cette rencontre, qui a réuni pour la première fois les acteurs de l'artisanat producteur industriel, a été un succès souligné par la présence de la ministre Sylvia Pinel. Grâce au soutien actif de la FNAPEM, les chambres de métiers et de l'artisanat et de nombreux chefs d'entreprises sous-traitantes, représentatives du maillage industriel français, ont pu exprimer les préoccupations du secteur. Une journée stratégique pour ces entreprises qui souffrent à la fois de la crise économique et des relations restées immatures, voire brutales, avec les donneurs d'ordres ! Les échanges ont permis de définir les bonnes pratiques qui vont permettre d'améliorer ces relations, de présenter des solutions pour résoudre les difficultés du secteur pour survivre à la crise et assurer la relève.

Estimez-vous être entendu par les pouvoirs publics ?

Pour les pouvoirs publics, l'artisanat producteur industriel est, en réalité, une découverte ! Les hommes politiques associent trop souvent ce secteur à l'industrie en général, sans en mesurer les spécificités artisanales. Ces assises ont permis non seulement de démontrer le poids économique de l'artisanat mais aussi d'interpeller les pouvoirs publics sur la nécessité d'adapter les programmes de développement à ce type d'entreprises. La réindustrialisation de notre pays passe aussi par cette prise de conscience ! À la suite de ces assises, il appartient à notre réseau de transmettre ces messages, d'intensifier leur accompagnement pour favoriser la compétitivité de ces entreprises artisanales et enfin assurer la formation aux métiers spécifiques de ce secteur. C'est une nécessité, car l'artisanat producteur industriel est la pépinière des industries et des emplois de demain.

Apprenti en Europe : c'est possible !

La troisième campagne de l'opération « Apprenti en Europe » s'est déroulée du 22 octobre au 18 novembre. Lancé en avril 2011, avec le soutien du ministère de l'Artisanat et en partenariat avec les Banques Populaires, le programme : « Apprenti en Europe » a pour mission de promouvoir les perspectives européennes qui s'ouvrent aux jeunes dans le cadre de leur apprentissage. En effet, si 4 % des étudiants bénéficient du dispositif Erasmus, un peu moins de 1 % des apprentis ont une expérience européenne pendant leur formation. À travers cette campagne, les chambres de métiers et de l'artisanat se sont mobilisées pour favoriser les programmes d'échanges européens et ainsi permettre au plus grand nombre de jeunes d'en bénéficier. Cet objectif a été soutenu à travers une campagne radio et web sur NRJ et NRJ.fr afin d'inciter le maximum de jeunes en recherche de mobilité à déposer leurs souhaits et candidature sur la plateforme dédiée : www.apprentieneurope.fr

Depuis 2011, 2 000 apprentis du réseau des CFA des CMA sont déjà partis en mobilité européenne et l'ambition est d'envoyer 5 000 jeunes en mobilité d'ici 2015.

Le chiffre...

75

Les entreprises artisanales représentent 75 % des entreprises du secteur de la sous-traitance industrielle, réalisent chaque année 10 milliards d'euros de chiffre d'affaires et représentent plus du quart de l'emploi salarié du secteur.

Impulsions Actions

STARS & MÉTIERS 2012

Les lauréats à l'affiche

Le 3 décembre 2012, les chambres de métiers et de l'artisanat et les Banques Populaires ont récompensé les huit entreprises artisanales lauréates de la 6^e édition du prix national Stars & Métiers, lors d'une cérémonie au Théâtre de Paris. Devant un parterre de plus de mille invités et en présence de Sylvia Pinel, ministre en charge de l'artisanat, les lauréats ont illustré la richesse et le dynamisme de l'artisanat français : du matériel de chantier de pointe (Mabi) en passant par la conception de prototypes par fusion laser (Poly-Shape), le génie climatique (IEGC), la carrosserie automobile nouvelle génération (Mariojouis), les systè-



© MIKO

mes d'audio-guidage (Active Audio) ou encore les parapluies high-tech (Le véritable Cherbourg), la coustellerie haut de gamme (Perceval) et les glaces artisanales (Ernest le Glacier). Une soirée placée sous le signe de l'innovation dans toutes ses dimensions et marquée par un vote du public. Cent-cinquante apprentis venus de toute la France ont ainsi élu leur « Coup de cœur » en direct : l'entreprise rochelaise Ernest Le Glacier.

OUTRE-MER

L'artisanat des trois océans en Polynésie française

Organisée conjointement par la chambre de commerce, d'industrie, des services et des métiers (CCISM) de Polynésie française et la CMA de Nouvelle-Calédonie, la Conférence interrégionale des métiers et de l'artisanat d'outre-mer (COIREMA) a eu lieu à Papeete du 29 au 31 octobre 2012 en présence des présidents de l'APCMA et de l'UPA. Conférences et ateliers se sont succédé sur tous les sujets d'actualité intéressant les entreprises artisanales : apprentissage, protection sociale des chefs d'entreprise, identification des entreprises en difficulté et garanties bancaires.

Une délégation de la COIREMA a été reçue par le président de la Polynésie française ainsi que par le Haut-commissariat de la République auprès desquels elle a défendu les valeurs de l'artisanat.



La Lettre de l'APCMA • Bimestrielle • Directeur de la publication: Alain Griset • Rédacteur en chef: François Moutot • Rédaction: Isabelle Pouget-Abadie - Élisabeth de Dieuleveult • APCMA - 12, av. Marceau - 75008 Paris - Tél.: 01 44 43 10 00 - www.artisanat.fr • Diffusion: Loïc Langlo (langlo@apcm.fr) Tél.: 01 44 43 10 91 - Fax: 01 44 43 10 46 • Tirage: 4000 exemplaires • Éditeur délégué: Edimétiers - Tél.: 03 87 69 18 18 • Impression: Société Jouve • ISSN 1950-8093.

Numéro commun d'appel des chambres de métiers et de l'artisanat: 0825 36 36 36